

20.12.2012

Evaluation de la recherche: Fioraso veut remplacer l'AERES

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso a annoncé jeudi vouloir remplacer l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) par une nouvelle agence, au dîner de la Conférence des présidents d'université (CPU).

Les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche "l'ont confirmé: la loi LRU" sur l'autonomie des universités "doit être corrigée, la gestion des universités doit concilier collégialité et efficacité, démocratie interne et ouverture aux partenaires extérieurs", a déclaré Mme Fioraso, ajoutant que "la simplification des procédures de l'évaluation implique également des mesures législatives".

"Je souhaite à cet égard que l'AERES actuelle soit remplacée par une agence nationale entièrement redéfinie à partir des principes d'indépendance, de simplicité de fonctionnement et de procédures ainsi que de légitimité scientifique et de transparence".

Dans un rapport publié fin septembre, l'Académie des Sciences avait estimé que la recherche publique souffrait d'un trop-plein de bureaucratie, recommandant de commencer par supprimer l'AERES, autorité administrative indépendante mise en place en 2007, qui "fait la quasi-unanimité contre elle".

"Je proposerai plusieurs mesures législatives pour augmenter notre attractivité, et en particulier pour faciliter et améliorer l'accueil et le séjour des étudiants et des chercheurs étrangers en France", a indiqué la ministre, faisant écho à une demande de la CPU.

Mme Fioraso a remercié le président sortant de la CPU, Louis Vogel, pour son combat contre la circulaire Guéant limitant l'emploi des étudiants étrangers en France, et félicité le nouveau président de la CPU Jean-Loup Salzmann élu jeudi.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

©2013 Agence France-Presse

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos AFP) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.